

# Le Déridé

Bulletin trimestriel d'information des retraités CFDT de Meurthe-et-Moselle • 1€ • N°18 • Juillet 2017

## Agenda

- 27 juin  
Bureau UTR.
- 5 septembre  
Bureau UTR.
- 28 septembre  
Conseil UTR.
- 3 octobre  
Le progrès en tête : grand rassemblement militant à Paris.
- 19 octobre  
Congrès de constitution de l'URR Grand Est à Villers-lès-Nancy.
- 7 novembre  
Bureau UTR.
- 24-25 novembre  
Formation « Prendre sa place à la CFDT Retraités ».
- 12 décembre  
Bureau UTR.

## Sommaire

Édito - Défendons nos valeurs ! .....	1
Agenda .....	1
La CFDT Lorraine fête le 1 <sup>er</sup> mai 2017 à Nancy .....	2
AG de l'ULR Nancy & environs .....	2
Echos de l'AG de l'ULR Lunéville .....	3
AG de l'ULR Longwy .....	3
Méfiez-vous des « tiques » et des « puces » .....	3
Mixité et stéréotypes du genre .....	4
Un portail gouvernemental pour les personnes âgées .....	4
Lettre ouverte de l'UCR au Premier Ministre ...	A-B

## 😊 Défendons nos valeurs!

Après une élection présidentielle puis des élections législatives marquées par de forts changements, nous sommes nombreuses et nombreux à nous demander ce que nous réserve l'avenir. Pour la CFDT, il est donc important de rappeler les valeurs qui guident notre action : valeurs de **solidarité**, de **progrès** et de **justice sociale**.

Pour la CFDT, et particulièrement pour la CFDT Retraités, c'est au nom de ces valeurs que nous exigeons la **reconnaissance de nos droits** et l'**amélioration de nos conditions de vie**.

En effet, comme nous l'avons écrit dans un document diffusé à l'occasion de ces élections, les retraités sont des acteurs essentiels pour un « mieux vivre ensemble » ; ils sont une richesse pour notre pays en s'engageant nombreux dans la société (associations, vie publique...), ils sont des **citoyennes et citoyens à part entière**.

## Actifs et vigilants, plus que jamais!

Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des premières mesures prises ou les conséquences d'autres mesures annoncées par le nouveau gouvernement. Mais dès aujourd'hui, que ce soit au niveau national ou au niveau local, nous interpellons celles et ceux qui auront à mettre en œuvre cette « nouvelle » politique :

- c'est la **lettre ouverte** que **Laurent Berger**, Secrétaire général, a adressée dès le 11 mai au Président de la République nouvellement élu dont vous pourrez lire l'intégralité sur le site [www.cfdt54.fr/retraites](http://www.cfdt54.fr/retraites) ;
- c'est le document « **La retraite en question: notre combat pour la dignité** » que la CFDT Retraités a largement diffusé, notamment auprès des candidats aux législatives ;
- c'est la **réaction immédiate** de l'UCR CFDT à travers une lettre ouverte au Premier Ministre (insérée dans ce numéro) pour marquer notre désaccord quant à une augmentation de la CSG, qui concernerait les retraités, dès lors qu'ils percevraient plus de 1 250 € par mois, **sans aucune compensation** contrairement à l'ensemble des salariés.

Parallèlement, nous continuerons inlassablement à porter nos revendications dans les lieux où se discutent et se décident les politiques publiques nous concernant. C'est notamment le cas au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, nouvellement mis en place, qui doit adopter prochainement le **Schéma Départemental de l'Autonomie**, un schéma qui définit pour les cinq ans à venir la politique du département concernant les retraités et personnes âgées d'une part, les personnes en situation de handicap d'autre part.

■ Pierre Guilmin



Pierre Guilmin  
Secrétaire général



Le Déridé est édité par l'UTR CFDT Meurthe-et-Moselle - 15 bd Charles V - 54000 NANCY  
• ☎ 07 86 70 76 45 • retraites54@cfdt54.fr •  
<http://www.cfdt54.fr/retraites> • Directeur de la publication : **Pierre Guilmin**. • Rédactrice en chef : **Marie-Jeanne Baeumler**. • ISSN 2112-3756. • Dépôt légal : 07/2017. • Conception et impression : **CIDP** - 18 rue des Glacis - 54000 NANCY - ☎ 03 83 39 45 20  
• Iconographie : <http://www.openclipart.org>.



# La CFDT Lorraine fête le 1<sup>er</sup> mai 2017 à Nancy

**Le 1<sup>er</sup> Mai se situait cette année entre les deux tours de l'élection présidentielle. Contrairement aux consignes nationales, à Nancy, un accord avait été trouvé avec les autres organisations syndicales pour faire barrage au Front National et la CFDT Lorraine a donc pris part au cortège le matin.**

Après la manifestation intersyndicale, les militants se sont retrouvés à la Pépinière, pour un apéritif. La restauration a été assurée grâce à un « food truck », une buvette et des crêpes - confectionnées cette année encore avec le concours de notre militante Marie.

L'après-midi festive s'est poursuivie avec un stand de maquillage et un château gonflable pour occuper les enfants, une animation musicale de qualité, les stands des associations et des stands d'informations syndicales. L'investissement des militants, la veille pour la mise en place du matériel, la nuit pour la surveillance du site, et tout au long de la journée pour tenir la caisse, servir les boissons et les crêpes, assurer la sécurité dans le cadre du plan vigipirate a été important.

Des adhérent(e)s de l'ULR de Nancy ont tenu un stand d'information spécifique retraités.

Si une fois de plus la météo ne nous a pas été favorable, grâce à l'investissement de tous et la bonne humeur de chacun, nous avons passé une excellente journée et nous avons eu « dans le cœur le soleil qui n'était pas dehors ».



## AG de l'ULR Nancy & environs

Une quarantaine d'adhérents a pris part à l'Assemblée générale de l'Union Locale des Retraités Nancy & Environs à la Maison de l'Asnée durant toute la journée du 21 mars 2017.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année des membres des ULR de Toul et de Neuves Maisons, des sections retraités FEP (Fédération de l'enseignement privé), S3C (Syndicat communication-conseil-culture), FGA (Fédération générale agroalimentaire), SGEN (Syndicat général de l'enseignement national), FCE (Fédération chimie énergie), FGTE (Fédération générale des transports et de l'équipement) ainsi que des Métaux de Pompey.

Après la présentation des rapports d'activité et financier, de la feuille de route et du budget, nous avons diffusé un film de présentation de la CFDT. Même si nous pensons tout connaître de notre organisation, ce petit rappel était intéressant.

L'après-midi a été consacré, comme chaque année, à la présentation d'un sujet pouvant intéresser les adhérents. Le thème retenu était la **révolution domotique** au service des retraités.

Au cours d'une table ronde, trois inter-

venants nous ont présenté successivement une tablette de connexion, le point de vue, la prise en charge et l'engagement du Département dans le cadre de cette révolution, et la position d'un service de garde et d'aide à domicile. Puis, **Pierre Guilmin** a rappelé la position de la CFDT pour relever ce défi.

Le sujet a vivement intéressé les participants et les échanges ont été nombreux et enrichissants à l'issue de ces présentations.



## Échos de l'AG de l'ULR Lunéville



C'était le mercredi 15 mars 2017 : comme chaque année, les retraités CFDT de l'ULR de Lunéville et de ses environs étaient réunis pour leur Assemblée générale au Campanile de Rehainviller.

L'occasion pour tous d'affiner, avec l'intervention d'une personnalité extérieure à notre organisation, choisie pour ses compétences en la matière, leur information sur un sujet qui les concerne directement. Il s'agissait cette fois de M<sup>me</sup> Nadine Hingre, responsable territoriale des personnes âgées - personnes handicapées du territoire lunévillois. Elle a détaillé devant nous la mise en œuvre locale de la loi ASV (loi d'adaptation de la société au vieillissement) et a répondu aux diverses questions qui lui ont été ensuite posées.

L'occasion également de procéder aux actes essentiels du fonctionnement démocratique de l'ULR : examen des comptes financiers de l'exercice précédent, vote sur le rapport d'activité de

l'année écoulée, renouvellement des membres du Bureau...

L'occasion aussi d'avoir un contact direct avec le Secrétaire général de l'UTR de Meurthe-et-Moselle, Pierre Guilmin, qui a notamment apporté aux participants des précisions sur le processus qui devrait aboutir, le 19 octobre prochain, à la fusion des 3 Unions régionales de retraités (URR) de Champagne-Ardenne, de Lorraine et d'Alsace dans l'URR Grand Est. De son côté, Franck Gassmann, du Bureau de l'Union départementale de Meurthe-et-Moselle, a commenté les résultats des élections syndicales dans les TPE (Très Petites Entreprises) et tenu à saluer l'implication des retraités CFDT dans la campagne qui les a précédées.

L'occasion enfin de retrouvailles et de moments de convivialité lors de la pause-café ou du repas de midi pris en commun.

En bref, une journée réussie en tous points !

## AG de l'ULR Longwy



L'Assemblée générale de l'ULR de Longwy

s'est déroulée le 6 avril 2017 en présence de M<sup>me</sup> Collignon, responsable retraités et personnes âgées / personnes en situation de handicap, et de Jean-Claude Euriot, membre du Bureau de la CFDT Retraités Meurthe-et-Moselle.



## Méfiez-vous des «tiques» et des «puces»

Je sais ! C'est la saison et les supermarchés et pharmacies regorgent de produits pour se débarrasser de ces petites bêtes. Mais ce n'est pas de celles-ci dont je veux vous parler mais plutôt des nouvelles technologies : domo-tique, capteurs et puces RFID.

Si je n'ai rien contre les tablettes, les jeux vidéo ni le fait de commander l'ouverture et la fermeture à distance des volets roulants ou tout autre dispositif destiné à permettre à une personne en perte d'autonomie de rester plus longtemps à son domicile dans la mesure où ces dispositifs sont accessibles au plus grand nombre, je suis par contre beaucoup plus réservée sur les objets dit « connectés » que l'on va essayer de nous imposer, soi-disant « pour notre bien ». Je pense, par exemple, aux capteurs de mouvement intelligents, détecteurs de chutes que l'on peut faire installer dans les pièces principales de la maison sans oublier des deux endroits les plus risqués : la salle de bain et les toilettes.

Ces capteurs enregistrent vos habitudes et sont capables de repérer toute anomalie ou changement dans votre comportement. En cas de problème, une alarme se déclenche.

**Ce système n'est pas sans inconvénient.** Outre le fait de se sentir perpétuellement surveillé, rappelé à l'ordre si vous oubliez vos médicaments ou dépassez l'heure du repas, si vous bougez beaucoup en dormant, le jour où votre sommeil est profond, vous risquez de voir arriver vos proches complètement paniqués et croyant à votre mort.

**Mais que dire des puces qui peuvent être introduites sous la peau pour surveiller votre santé ?** Toutes les données recueillies sont cryptées et envoyées dans des centres informatiques pour être consultées à distance par votre médecin ou toute autre personne dite « autorisée ». Ces puces appelées « puces RFID » pourront être utilisées aussi bien pour détecter le moindre problème de santé que payer directement vos achats dans les magasins.

Toutes ces données recueillies (et soi-disant protégées) ne sont en aucune façon à l'abri des pirates informatiques et finiront à un moment ou à un autre entre les mains de personnes mal intentionnées. Il est difficile, quand tout est enregistré, de faire valoir le droit à l'oubli ; par exemple, pour des maladies anciennes qui vous handicaperaient auprès des assurances ou des banques pour l'obtention d'un prêt, car les personnes en perte d'autonomie ne sont pas les seules visées par les développeurs de nouvelles technologies. En se réfugiant derrière un soi-disant progrès, certains d'entre eux n'y voient que la possibilité de générer du profit en oubliant qu'ils ont affaire à des êtres humains et non des robots.

**Alors, soyons extrêmement vigilants !**

■ Marie-Jeanne Baeumler



# Mixité et stéréotypes du genre

«**Stéréotypes du genre**»... Dit comme cela, cela ne parle pas à grand monde.

C'est pourquoi les retraités CFDT du Toulousain se sont retrouvés un mardi après-midi à la Médiathèque, pour en discuter. Nous avons sollicité Julie Descadilles, Secrétaire générale CFDT 54, ainsi que Benjamin Braulio et Alexis Guitton pour nous accompagner et nous instruire sur ce thème.

Le but de cet après-midi, c'était aussi de se rencontrer entre adhérents et sympathisants, jeunes ou moins jeunes, travailleurs ou retraités, car nous sommes tous concernés.

Pour construire l'égalité entre les femmes et les hommes, il est essentiel de connaître, comprendre et lutter contre les stéréotypes du genre, contre nos préjugés, notre place de femme ou d'homme dans la société, les conventions établies depuis le plus jeune âge, et que nous transmettons à nos enfants en toute bonne conscience sans les remettre en cause, contre les comportements machistes (il n'y a pas que les hommes!) contre les harcèlements de tout ordre...

Ce temps d'information-formation était proposé par la CFDT Lorraine et animé par Julie et Benjamin.

Nous avons apprécié l'ambiance: d'entrée de jeu, un quiz qui délie les langues immédiatement, qui nous fait intervenir (impossible de «siester» discrètement dans son fauteuil!) et nous aide à comprendre rapidement la mixité, les quotas, la parité, etc.



Un montage diapo très ludique nous a donné les chiffres clés sur la répartition femmes/hommes à la CFDT. Chacun a voulu présenter son « vécu » et échanger sur ses expériences.

Et surtout, nous avons été heureux de rencontrer des jeunes ayant déjà bien intégré cette démarche d'« égalité » et la vivant au quotidien dans le partage des tâches, avec les enfants, dans le syndicat et l'entreprise.

Nous n'avons pas assez parlé du plan d'action mixité de la CFDT. La première étape était de bien prendre conscience que nous vivons tous les jours des situations de stéréotype du genre (les femmes à la cuisine, les hommes à la tribune). Ces stéréotypes, refusons-les, prenons notre place! Mobilisons-nous pour l'égalité femmes/hommes pour une réelle démocratie!



# Un portail gouvernemental pour les personnes âgées

Le Ministère chargé alors des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ont créé, mi-2015, un portail à destination des personnes âgées dont l'objectif est de fournir de l'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches. Son adresse est: <http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr> Ce site permet d'accéder à une foultitude d'informations générales (aménager son logement, allocation personnalisée d'autonomie [APA]) et locales (points d'informations, les services d'aide à domicile à proximité de chez vous...). Il comporte quelques vidéos telles que « Chercher un hébergement temporaire » ou « Estimer le reste à charge en EHPAD ». Allez-y pour constater la richesse de ce site!



<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>



# RETRAITÉS

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Monsieur Édouard PHILIPPE  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS

Paris, le 9 juin 2017

Référence : DF mer 2017-51

Monsieur le Premier ministre,

Votre gouvernement annonce la mise en œuvre, d'ici la fin de cette année, d'une réforme de l'assurance chômage. Pour la financer, vous envisagez une hausse importante de la CSG.

Le projet du Président de la République de créer une assurance chômage « pour tous » (salariés, commerçants, indépendants, etc.) provoquerait, dans la pratique, un véritable chamboulement !

Basé jusqu'alors sur la notion d'assurance, le chômage ferait l'objet, dans ce projet, d'une prise en charge universelle qui, au même titre que le risque maladie, concernerait indifféremment toute la population active...

Notre première inquiétude tient au fait que, financé par la CSG, le risque chômage pourrait perdre son caractère contributif. De surcroît - et c'est là où intervient l'iniquité du projet - le transfert du financement de l'assurance chômage, aujourd'hui pris en charge par les salariés, à l'ensemble des contribuables soumis à la CSG, aurait pour conséquence d'y faire contribuer les retraités.

Les retraités CFDT, soutenus dans leur position par toute la CFDT, considèrent que ce projet est la marque :

- d'un manque d'objectivité dans l'analyse sur la place des retraités en société ;
- de l'accumulation ces dernières années de déséquilibres fiscaux intergénérationnels ;
- d'une inégalité de traitement entre retraités et salariés en matière de contributions et de droits ;
- d'une méconnaissance des mécanismes d'indemnisation de la perte d'emploi.

*« Tout le monde gagnera en pouvoir d'achat avec cette mesure, sauf les plus aisés des retraités... Aux plus aisés des retraités, je demanderai cet effort pour avoir un système plus intelligent pour leurs enfants et leurs petits-enfants »,* justifiait le candidat Emmanuel Macron.

Cette mesure fiscale aurait de fait un impact positif pour l'ensemble des salariés, puisqu'elle est entièrement compensée par la suppression de leurs cotisations chômage et maladie. Ainsi, pour un salarié gagnant 48 000 euros annuels, le gain serait de l'ordre de 700 euros. Pour les fonctionnaires ou les indépendants, ces derniers ne contribuant pas actuellement au financement de l'assurance chômage, cette mesure devrait de même être entièrement compensée.

.../...



# Cfdt: RETRAITÉS

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

À l'inverse, cette mesure mettrait à contribution les retraités dès lors qu'ils perçoivent 1 250 euros par mois (soit 15 000 euros annuels), en dessous donc de la moyenne des pensions de retraite. Pour chacun d'entre eux, la perte de pouvoir d'achat avoisinera 265 euros annuels, contraints qu'ils seront de contribuer à l'assurance chômage sans envisager la moindre contrepartie !

Monsieur le Premier ministre, à ce niveau de revenus, les retraités comme d'autres catégories sociales ne peuvent être considérés parmi « les plus aisés » pour avoir à supporter une hausse supplémentaire de la CSG de 1,7 %.

Faut-il également rappeler qu'au-delà de la CSG actuelle, du CRDS, et de la Casa, les retraités du secteur privé sont également soumis à une cotisation maladie à hauteur de 1 % sur leurs retraites complémentaires, cotisation dont on fait généralement peu état. Les retraités participent aussi, et largement, aux efforts de redressement des comptes publics et sociaux : fiscalisation de la majoration de pension pour enfant, suppression de la demi-part fiscale pour les personnes seules qui a impacté de nombreuses veuves, même modestes, non-revalorisation des retraites. Toutes ces mesures, cumulées depuis 2013, ont déjà largement « permis » aux retraités de faire preuve de justes et nécessaires solidarités.

Une décision incohérente, fondée sur des a priori et une méconnaissance de la contribution des aînés, ne peut que provoquer un sentiment d'injustice.

Monsieur le Premier ministre, les retraités ne sont pas des assistés. Leur participation à la richesse du pays est réelle. Ils contribuent, dans leur grande majorité, par leur bénévolat, à la production de services, tant dans le cadre associatif que dans le cadre familial, notamment dans leur rôle de proche-aidant, et à la richesse nationale. Cette contribution est estimée à 1,2 % du PIB national.

Dans le contexte du vieillissement de la population et face à l'insuffisance de la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées, ce sont souvent les retraités qui accompagnent financièrement leurs parents âgés pour leurs dépenses d'hébergement en maison de retraite ou de maintien à domicile.

Les retraités, et les retraités Cfdt au premier chef, ont jusqu'alors accepté de prendre leur part, comme tout citoyen, à l'effort commun, notamment en solidarité avec les générations les plus jeunes confrontées à une entrée difficile dans la vie active. Mais ils n'accepteront pas la rupture du contrat social qui nécessite un traitement équitable par rapport au reste de la population.

L'évolution du pouvoir d'achat des retraités est proche de zéro depuis quatre ans. Elle ne saurait régresser avec cette disposition.

La Cfdt Retraités a toujours su prendre ses responsabilités dans un monde économique en mutation démographique. Elle demeure ouverte à toutes évolutions qui pourraient répondre aux exigences de solidarité. Mais elle demande que toute réforme sociale soit équitable et équilibrée.

Monsieur le Premier ministre, nous espérons que vous porterez une attention particulière à cette lettre ouverte.

Pour la Cfdt Retraités,  
Dominique Fabre,  
Secrétaire générale